

# FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Rapport annuel d'activités



POUR LA PÉRIODE DU  
1ER AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2020

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	3
<b>1. MISE EN CONTEXTE</b> .....	3
<b>2. BILAN DES ACTIVITÉS</b> .....	4
<b>2.1. PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION</b> .....	5
<b>A) DÉVELOPPEMENT ENTREPRENEURIAL</b> .....	5
<b>B) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE</b> .....	12
<b>D) MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT RURAL</b> .....	15
<b>E) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL</b> .....	17
<b>F) IMMIGRATION</b> .....	22
<b>G) PATRIMOINE</b> .....	22
<b>AUTRES PRIORITÉS AJOUTÉES EN COURS D'ANNÉE</b> .....	23
<b>3. BILAN FINANCIER</b> .....	24
<b>4. LISTE DES CONTRATS DE SERVICE, DES AIDES ET DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL</b> .....	25
<b>5. DÉLÉGATION À UN OBNL</b> .....	26
<b>6. CONCLUSION</b> .....	26

## 1. MISE EN CONTEXTE

Grâce à cette première année d'aide financière du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2, la MRC de La Haute-Yamaska a pu bénéficier d'un soutien dans sa gouvernance en matière de développement local et régional. Ainsi, c'est un montant de 1 187 867 \$ qui lui a été délégué par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

En vertu des critères de ce programme gouvernemental, la MRC doit gérer ces sommes pour réaliser des mesures de son choix pouvant notamment porter sur l'un ou l'autre des objets suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services;
- La promotion de l'entrepreneuriat et le soutien à l'entrepreneuriat et l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional (équivalent aux anciennes ententes spécifiques de la CRÉ) avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural (dans le territoire défini par la MRC).

Le présent rapport vise à présenter à la population yamaskoise les activités réalisées durant la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2020 grâce à ce soutien financier. Il présente également les engagements financiers pris par le conseil de la MRC au cours de la même période et dont la réalisation se terminera d'ici le 31 mars 2025 conformément aux règles du programme gouvernemental.

## 2. BILAN DES ACTIVITÉS

En vertu de la nouvelle gouvernance municipale, la MRC a pour mandat de prendre toute mesure afin de favoriser le développement du territoire et de ses communautés. Conformément à l'entente conclue avec le gouvernement, la MRC a d'abord adopté, en juin 2020, ses priorités d'intervention 2020-2021<sup>1</sup>.

Au cours de l'année, aucune modification n'a été apportée à la Politique d'investissement du Fonds local d'investissement, la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, au Fonds de microcrédit agricole de la Haute-Yamaska ainsi qu'à la Politique de soutien aux entreprises. La MRC a par contre profité du renouvellement du Pacte fiscal et de l'arrivée du FRR volet 2 pour évaluer la pertinence et la forme de son Fonds de développement des communautés (FDC) issu de sa Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPSAMV).

Les documents précités demeurent disponibles sur le site Web de la MRC au [Haute-yamaska.ca](http://Haute-yamaska.ca), sous l'onglet Secteurs d'activités, à la page Développement local et régional.

### Rappel des priorités d'intervention 2020-2021

Pour la période visée, la MRC a choisi de concentrer ses 16 priorités d'action dans les secteurs d'activités suivants :

#### A - DÉVELOPPEMENT ENTREPRENEURIAL

1. Poursuivre les services d'accompagnement à l'entrepreneuriat et aux entreprises;
2. Supporter les entreprises en recherche de financement via le Fonds local d'investissement;
3. Offrir un soutien au démarrage d'entreprises innovantes avec le Fonds filières structurantes;
4. Élargir le bassin de clientèle scolaire ayant accès à la formation aux valeurs entrepreneuriales.

#### B - DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

5. Déployer le soutien au développement touristique sur une base MRC;
6. Développer et accroître le tourisme cyclable;
7. Développer le Réseau des Haltes gourmandes et les marchés publics.

#### C - PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8. Compléter l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole et amorcer sa mise en œuvre;
9. Définir les orientations stratégiques de développement local pour l'avenir de la MRC.

#### D - MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT RURAL

10. Maintenir et renforcer la vitalité sociale des communautés;
11. Participer à la mobilisation des communautés rurales.

#### E - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

12. Assurer une veille quant aux opportunités d'établir de nouvelles ententes sectorielles de développement local et régional avec le gouvernement;
13. Encourager le développement de projets ayant un rayonnement territorial admissible au financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FRR);
14. Collaborer à la démarche de Vision attractivité Cantons-de-l'Est.

#### F - IMMIGRATION

15. Soutenir l'offre d'accueil auprès de la population immigrante.

---

<sup>1</sup> Résolution numéro 2020-06-213

## G- PATRIMOINE

16. Appuyer la conservation du patrimoine.

Les sections ci-après résument les actions effectuées pour chacune de ces priorités ainsi que celles ajoutées en cours d'année.

## 2.1. PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION

### A) DÉVELOPPEMENT ENTREPRENEURIAL

#### 1. Poursuivre les services d'accompagnement à l'entrepreneuriat et aux entreprises.

La position stratégique de la Haute-Yamaska, située à seulement une heure des grands centres urbains, en fait une région de choix pour l'implantation d'une entreprise. La MRC a choisi de poursuivre son partenariat avec Granby Industriel (GI) qui, via son volet Entrepreneuriat Haute-Yamaska (EHY), regroupe à une seule et même adresse tous les services d'accompagnement, de services-conseils et de solutions de financement pour les entreprises en devenir ou en croissance.

Au cours de la dernière année, la Haute-Yamaska a ainsi appuyé 77 nouveaux promoteurs. Le tableau ci-dessous présente de manière détaillée leur provenance :

Provenance des nouveaux promoteurs rencontrés	
Granby	44
Roxton Pond	2
Saint-Alphonse-de-Granby	0
Sainte-Cécile-de-Milton	1
Saint-Joachim-de-Shefford	2
Shefford	10
Warden	1
Waterloo	12
Hors Haute-Yamaska	5
<b>Total :</b>	<b>77</b>

Au-delà des nouveaux dossiers ouverts, EHY demeure la ressource pour les entreprises qui en sont à la phase de démarrage. Avec la pandémie qui a pris d'assaut les mois de mars à décembre, les rencontres se sont faites virtuellement afin de respecter les consignes sanitaires mises en place par le gouvernement.

Il est intéressant de s'attarder au nombre total de promoteurs rencontrés durant l'année 2020, car, malgré la COVID-19, les nouveaux clients ont été plus nombreux à démarrer, et ce, même en crise sanitaire.

#### Promotion de l'entrepreneuriat

EHY a poursuivi son objectif de promouvoir l'entrepreneuriat sur le territoire en misant tout particulièrement sur une présence marquée dans les réseaux sociaux, l'envoi de plusieurs infolettres à ses membres, la tenue d'activités de presse et de communication, etc.

Malgré une année record au niveau des inscriptions pour le Défi OSEntreprendre, le début de la pandémie de COVID-19 a forcé l'annulation de l'édition 2020 ainsi que les autres activités qui la suivaient, telle que la Grande Journée des petits entrepreneurs.

Certaines activités ont toutefois été maintenues en mode virtuel, comme le congrès de l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ). La promotion d'EHY a été très agressive et forte au niveau des médias sociaux. La présence de l'organisme sur le Web ainsi que dans les autres médias a permis de joindre une vaste clientèle qui nécessitait de l'aide en raison de la crise sanitaire.

Une section complète sur les outils et mesures d'aide gouvernementale pour les entrepreneurs a été mise en place. Plusieurs communications ont été effectuées afin d'informer les entreprises du territoire.

Afin de promouvoir l'entrepreneuriat, le goût d'entreprendre ainsi que les aides disponibles sur le territoire, les capsules Succès d'affaires ont été développées. La radio M105 s'est avérée un précieux partenaire dans ce projet. La station a assuré notamment les entrevues ainsi que la diffusion des capsules. Le projet a été une telle réussite qu'il sera poursuivi en 2021.

Capsules Succès d'affaires	
<b>Avril</b>	Claire Sarrasin (La Boîte Essentielle)
<b>Mai</b>	Catherine Girard (Orange Coco la vie en vrac)
<b>Juin</b>	Romane Jouany (Les Confiturières)
<b>Juillet</b>	Patrick St-Laurent (Motion Parc Évolutif)
<b>Août</b>	Audrey Poulin (Social.mom)
<b>Septembre</b>	Alicia Goodhue (Ferme Jocka)
<b>Octobre</b>	Michael Cardinal (TherAppX)
<b>Novembre</b>	Samuel Choquette (Kool Apparel)
<b>Décembre</b>	Caroline Boyer Laquerre (Essences Zen)

## Soutien à l'entrepreneuriat

Le soutien à l'entrepreneuriat s'est effectué essentiellement par des services d'accompagnement personnalisés, prodigués aux porteurs de projet. Ceux-ci consistent surtout à appuyer les entrepreneurs dans la recherche de solutions optimales, en fonction de leurs besoins.

Afin de jouer ce rôle efficacement, l'équipe d'EHY profite d'alliances ou de partenariats qui bonifient l'expérience de la clientèle. À titre de partenaire pour Futurpreneur Canada, EHY a accompagné 3 promoteurs dans leur demande d'aide financière et un prêt a été déboursé à ce jour. Un projet a été refusé et le dernier est en attente d'approbation finale. Les délais de traitement et d'analyse ont été allongés en conséquence du contexte de pandémie.

Au TechnoLab 164, l'espace cohorte devait accueillir une nouvelle cuvée. Cependant le projet a dû être annulé étant donné l'impossibilité de poursuivre des formations en présentiel à ce moment. L'espace cohorte a donc été mis sur pause.

Du côté du Fablab, pour la période de neuf mois visée, ce sont 7 entreprises qui ont fait appel au conseiller technique et qui ont profité de l'équipement spécialisé pour la production de prototypes et de miniproductions. Il est important de noter qu'en raison du confinement du printemps 2020, les locaux ont dû être fermés durant quelques semaines. Du côté de la clientèle scolaire, l'intérêt des jeunes participants à J'Entreprends la Relève a été démontré à nouveau en 2020.

Enfin, la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, tenue en novembre, a été soulignée à l'occasion de l'événement Je suis Entrepreneur.e Soyons Solidaires. Cette année, une implication de la part des organismes en développement économique tels que la Chambre de commerce Haute-Yamaska (CCHY), le Centre d'aide aux entreprises Haute-Yamaska et région ainsi que Commerce Tourisme Granby région (CTGR) a permis de créer un événement d'envergure.

En effet, avec l'incertitude de pouvoir tenir un événement en présentiel à la date prévue, l'option d'avoir un espace virtuel de discussion a été retenue. L'événement a attiré plus d'une centaine de personnes. Pour cette nouvelle expérience en ligne, les partenaires ont voulu offrir aux entrepreneurs du support et des outils afin de les aider à traverser la crise. Les sujets de conférences ont également été adaptés en conséquence pour un résultat pertinent et percutant. EHY a été audacieux et a proposé une offre étalée sur trois jours. Cela a été possible avec l'accessibilité des conférences via une plateforme Web, à consulter en différé. Ainsi, les participants pouvaient réécouter, à leur convenance, le contenu dans son intégralité. Ils ont bénéficié de trois conférences au cours des trois journées, de 13 sujets de formation et de conférence ainsi que de l'expertise de 17 formateurs. Des rencontres de réseautage ont été rendues possibles entre les participants intéressés, ce qui a généré plus de 426 messages échangés entre eux, 44 demandes de rencontre et 17 réseautages confirmés.

### Fonds de microcrédit agricole

Le Fonds de microcrédit agricole a été mis en place en janvier 2018 afin d'accompagner les producteurs agricoles issus de domaines jugés non conventionnels. Ainsi, ce soutien permet également à la MRC de jouer un rôle dans le développement de l'offre d'aliments sains et locaux, tout en contribuant aux autres sphères d'activité dans lesquelles la MRC est engagée. Une demande a été déposée en décembre pour ce fonds. Celle-ci sera analysée et traitée lors du comité qui aura lieu en février 2021.

### Formation aux entrepreneurs

C'est à travers les formations et les ateliers pratiques que se développent les compétences et le savoir-faire de tout bon entrepreneur. C'est pourquoi plusieurs activités spéciales ont été organisées au cours de l'année. Ces activités visaient à permettre aux entrepreneurs du territoire d'acquérir à la fois des connaissances de base, et d'autres plus poussées, dans différents domaines liés à la gestion d'une entreprise :

Activités offertes	Nombre de participants
Webinaire : Sur les chemins du déconfinement : des pistes légales pour les employeurs	54 participants en 2 séances (GI et EHY)
Webinaire : Démystifier les différents programmes gouvernementaux d'aide financière	42
Séance d'information sur les mesures d'aide fédérale	40
Démystifier les impôts de mon entreprise	4
Café-atelier : E-Commerce	9
Café-atelier : Télétravail : générer la performance	9
<b>TOTAL</b>	<b>158</b>

## Soutien aux travailleurs autonomes

Fruit d'une collaboration avec Services Québec, le programme Soutien aux travailleurs autonomes est déployé sur le territoire via EHY. Il offre une foule de conseils et un accompagnement personnalisé aux individus qui souhaitent pénétrer le marché du travail autonome. Ce programme prodigue tous les outils nécessaires pour créer une entreprise viable ou réussir en tant que travailleur autonome.

Secteur	Nombre de personnes
Service	7
Fabrication	4
Commerce	0
Industriel	0
<b>Total</b>	<b>11</b>

Faits saillants	
Dossiers acceptés	9
Emplois créés	11
Investissements totaux	372 540 \$
Dossiers actifs, en suivi	34

## Implication dans le milieu

Entrepreneuriat Haute-Yamaska s'est également impliqué dans le milieu en participant :

- Au dévoilement du Plan de développement de la zone agricole de la MRC;
- À la campagne de sociofinancement de La Ruche en collaboration avec CTGR, la MRC, le CAE, la CCHY et la Ville de Waterloo;
- Au tournoi de golf annuel de la CCHY;
- À l'assemblée générale annuelle de CTGR;
- À la Table d'actions locales – MRC Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska;
- Au conseil d'administration de Noburo;
- À l'assemblée générale annuelle du Pôle d'entrepreneuriat collectif en Montérégie (PECEM);
- Participation et implication au jury des Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif (BIEC);
- Au Gala virtuel de LADN Montérégie;
- Consultation sur le nouveau Living Lab de la Montérégie ERACM, invitation de Montérégie Économique;
- Participation à la séance d'information d'Expo Entrepreneurs 2021.

EHY a également organisé, pour une cinquième année, le Défi OSEntreprendre qui vise à souligner l'engagement et la persévérance des entrepreneurs ayant mis en œuvre un projet d'entreprise dans les 12 derniers mois. Les inscriptions pour 2020 ont été spectaculaires avec un record de taux de participation de 32 entreprises inscrites dans six catégories, ainsi que 3 au Prix Réussite inc. Malheureusement, à la suite des annonces du gouvernement en mars 2020 concernant la pandémie de COVID-19, le comité national du Défi a pris la triste décision d'annuler le concours, faute de certitude face à la situation.

## COVID-19

Dans ce contexte particulier, les actions mises en place par l'équipe d'EHY afin de venir en aide aux entreprises de la Haute-Yamaska durant les derniers mois méritent d'être mises en lumière.



## Appui aux entreprises

ACTIONS	DATES
Transmission d'informations à des entreprises essentielles à la recherche de fournisseurs.	27 au 31 mars
Organisation de deux webinaires pour démystifier les différents programmes gouvernementaux d'aide financière offerts aux entreprises. 8 intervenants économiques de la région ont agi à titre de conférenciers (DEC, EDC, DEC, Service Canada, MEI, Services Québec, IQ, EHY). Au final, les deux séances ont permis de joindre 42 personnes.	15 avril
Établissement d'une liste des fournisseurs de produits sanitaires.  Les entreprises produisant et/ou fournissant des produits sanitaires et équipements de sécurité afin de lutter contre la COVID-19 ont été recensées. En tout, 44 fournisseurs ont été répertoriés en Haute-Yamaska.	27 avril au 4 juin (et en continu)
Organisation de deux webinaires « Sur les chemins du déconfinement : des pistes légales pour les employeurs » avec Me David Rhéaume et Me Raphaël Allard de la firme Normandin, Gravel, Rhéaume, Avocats.  Deux séances ont été tenues, soit une pour les industriels et une autre pour les entrepreneurs. En tout, 54 personnes ont assisté aux activités.	30 avril
Envoi d'un sondage sur les besoins de la clientèle.  Plus de 120 sondages ont été acheminés. Le taux de réponse est évalué à 50 %.	15 au 28 juin

## Comités, tables et MRC (visioconférences)

ACTIONS	DATES
Table des intervenants économiques régionaux.	9, 16, 23, 30 avril et 14 mai
Réunion de concertation avec la CCHY.	17 avril
Visioconférences de l'équipe GI et EHY pour les mises à jour et la répartition des tâches.	Presque tous les jours
Comité avec le Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie en soutien aux entreprises d'économie sociale (sondage effectué auprès des entreprises, rencontre avec partage d'informations).	Avril
Rencontre table : avec le MAIN (Le Coude) Mouvement des accélérateurs d'innovations du Québec.	31 mars
Mise en place du comité de mise en actions communes avec CTGR, le CAE, la CCHY, Tourisme Waterloo, GI et EHY.	29 avril
Nouveau service de livraison commerciale.	27 avril, 8, 11, 14 et 21 mai et 8 juin

## Gestion de prêts FLI d'urgence (PAUPME ainsi PAUPME volet AERAM) pour la MRC

Dans le cadre de ce nouveau mandat, les tâches suivantes ont été réalisées :

- Mise en place du processus et élaboration des documents requis (critères, formulaire de demande, document de pondération, document d'analyse financière, contrat de prêt, tableau récapitulatif pour le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), etc.);
- Réception et prise en charge de plus d'une centaine de demandes d'information;
- Réception et analyse de 102 demandes de prêts et formulaires;
- Recommandation d'acceptation à la MRC de 67 dossiers;
- Suivi auprès des clients et documents légaux pour les déboursés.

## **2. Supporter les entreprises en recherche de financement via le Fonds local d'investissement (FLI).**

Dans un esprit de continuité, la MRC assume toujours la gestion du FLI. Ce fonds<sup>2</sup> permet d'aider financièrement les entreprises, nouvelles ou existantes, afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire.

Ainsi, le FLI est un outil financier apte à accélérer la réalisation des projets d'entreprises par l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat et le soutien aux artisans de ce secteur. Ainsi, le FLI vise à :

- Créer et soutenir des entreprises viables;
- Financer le démarrage, l'expansion ou l'acquisition d'entreprises;
- Supporter le développement de l'emploi;
- Contribuer au développement économique du territoire de la Haute-Yamaska.

Les entreprises peuvent déposer leur demande de prêt auprès d'EHY qui s'est vu confier le volet d'analyse technique des projets. Le conseil de la MRC assume la décision ultime quant à l'octroi des fonds aux projets retenus.

Le fonds compte actuellement 16 prêts.

Durant la période visée, une demande a été effectuée et a fait l'objet d'analyses et de recommandations par EHY. Le projet représente un investissement de 208 000 \$ dans la région.

## **3. Offrir un soutien au démarrage d'entreprises innovantes avec le Fonds filières structurantes.**

Créé en janvier 2017, le Fonds filières structurantes a poursuivi son action en soutenant financièrement les entreprises novatrices dans leur phase de démarrage sur le territoire de la MRC. Au cours de l'année, des efforts de promotion ont été réalisés afin d'appuyer et d'intéresser les promoteurs à l'offre de la Haute-Yamaska.

Rappelons que ce fonds rend accessibles des subventions de 5 000 \$ à des entreprises innovantes, en phase de précommercialisation ou de démarrage, qui s'inscrivent dans l'une des cinq filières-clés prioritaires par la MRC de La Haute-Yamaska, soit :

- Les biomatériaux;
- Les technologies propres;
- Le développement durable;

---

<sup>2</sup> Fonds constitué grâce à un prêt provenant du MEI.

- L'informatique-robotique;
- Les entreprises manufacturières et de transformation.

Un nouveau bénéficiaire, l'entreprise Happy Tenders, a été accepté durant l'année 2020 et a obtenu une aide financière de 5 000 \$. Le fonds compte 8 dossiers actifs ou en suivi.

Faits saillants	
Dossiers acceptés	1
Déboursés	0
Emplois créés	2
Investissements totaux	208 000 \$
Dossiers actifs, en suivi	8

Aux fins de réaliser l'ensemble des activités des priorités 1 à 3 ci-devant décrites, la MRC a confié un contrat de service à Granby Industriel inc., volet EHY, pour un montant de 357 193 \$ dont 97 454 \$ ont été puisés dans le FRR volet 2 (le solde ayant été assumé avec le Fonds de développement des territoires (FDT)).

#### **4. Élargir le bassin de clientèle scolaire ayant accès à la formation aux valeurs entrepreneuriales.**

En 2020, la MRC a poursuivi son soutien à l'organisme J'Entreprends la Relève permettant ainsi à cet organisme à but non lucratif de poursuivre sa mission, soit :

- D'inspirer et éduquer les jeunes aux valeurs entrepreneuriales en offrant une expérience enrichissante au plus grand nombre d'entre eux;
- De leur offrir une chance unique d'accéder au monde des affaires par une expertise dans différents domaines et de les aider à comprendre les affaires et l'économie;
- De leur permettre de développer des aptitudes d'entrepreneur au bénéfice de leur communauté;
- D'aider à la persévérance scolaire en offrant un outil concret pour contrer le décrochage scolaire.

Grâce à son expertise, l'organisme est en mesure d'offrir différents programmes de formation aux élèves de niveau secondaire afin de les initier à l'entrepreneuriat, tant dans un cadre scolaire que parascolaire, et autant sous la forme d'un programme annuel que d'ateliers épisodiques sur les facettes de l'entreprise, la littératie financière et la persévérance scolaire. Parmi ces programmes on compte :

- Entreprise-École;
- Profil entrepreneurial;
- Programme d'un jour.

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2020, 102 étudiants du territoire de la MRC ont amorcé une participation en vue de créer 20 entreprises étudiantes (13 dans un cadre scolaire et 7 dans un cadre parascolaire).

Pour la période visée par le présent rapport d'activités, la MRC a contribué pour un montant de 17 193 \$ à cette activité via son FRR volet 2.

## **B) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

### **5. Déployer le soutien au développement touristique sur une base MRC.**

Bien qu'il était initialement envisagé de soutenir sous une nouvelle forme l'accueil touristique au cours de l'année 2019-2020, le conseil des maires a plutôt choisi de se donner un temps de réflexion et de réviser son orientation stratégique en matière de tourisme. En janvier 2020, le conseil de la MRC a choisi de se doter d'un comité de travail afin de cibler les objectifs et moyens à mettre en place pour une mobilisation régionale des ressources en accueil touristique. Cependant, ces travaux ont dû être mis sur pause en raison de la pandémie de COVID-19. Ceux-ci reprendront lorsque la situation permettra à la MRC d'achever sa réflexion.

Par ailleurs, la MRC a choisi de soutenir financièrement le principal fleuron de l'activité touristique du territoire en octroyant un soutien de 20 000\$ à la Fondation du Jardin zoologique de Granby afin qu'elle poursuive le développement d'infrastructures lui permettant de renouveler la clientèle touristique.

### **6. Développer et accroître le tourisme cyclable.**

La Corporation d'aménagement récréo-touristique de la Haute-Yamaska (CARTHY) a fait cheminer son plan de développement 2021-2031 pour l'Estriade et son réseau cyclable durant l'année 2020. La version finale sera déposée au début de 2021 au conseil de la MRC. L'année 2020 a été marquée par un record d'achalandage sur le réseau cyclable avec plus de 1 000 000 de passages cyclistes répartis sur les neuf compteurs installés sur le territoire de 97 kilomètres de piste.

L'année 2020 en a été une d'adaptation. La CARTHY a dû déployer un plan de mesures sanitaires, et ce, pour tous les services aux utilisateurs et les opérations. La pandémie a amené une très grande baisse de visiteurs nationaux et internationaux, mais a gonflé la clientèle de proximité. Beaucoup de nouveaux marcheurs, cyclistes et patineurs ont découvert l'Estriade et le réseau cyclable qui l'entoure. Le conseil de la MRC a dû débloquer un fonds spécial pour que la CARTHY puisse engager plus de patrouilleurs étudiants étant donné l'augmentation des utilisateurs.

D'ailleurs, voici quelques statistiques intéressantes à retenir pour la saison 2020 :

- On a dénombré 1 048 032 passages cyclistes sur l'ensemble du réseau comparativement à 514 870 en 2019, c'est près de 100 % d'augmentation.
- L'équipe composée de 18 patrouilleurs, dont 6 étudiants en technique policière, a informé, dépanné, soigné et dirigé les utilisateurs. Les patrouilleurs ont eu pour mandat également de sensibiliser les utilisateurs aux règlements pour une meilleure cohabitation.
- Près de 3 500 heures de patrouille ont été effectuées durant la saison 2020.
- Plus de 3 000 interventions ont été réalisées, dont 55 % concernaient des informations de nature touristiques ou directionnelles, 35 % la réglementation et 10 % les premiers soins ou les pépins mécaniques.
- Deux employés ont veillé à l'entretien de 97 kilomètres de piste asphaltée (60 % du réseau) ou en poussière de pierre (40 % du réseau).

### **7. Développer le Réseau des Haltes gourmandes et les marchés publics**

En cette année marquée par la pandémie, la MRC s'est assurée d'appuyer et de promouvoir les occasions de manger localement et l'offre agrotouristique en partenariat avec CTGR pour la

coordination du Réseau des Haltes gourmandes. Elle a également soutenu activement le Marché public de Granby et région dans ses actions d'adaptation.

La mise en œuvre du plan d'action du Réseau des Haltes gourmandes 2019-2021<sup>3</sup> a été poursuivie et adaptée au contexte. Elle a également tablé sur l'un des objectifs initiaux qu'est de s'assurer que la population locale connaisse l'offre agroalimentaire et agrotouristique du territoire et consomme des produits locaux. Cela a permis notamment de capitaliser sur la sympathie du public pour le développement de l'autonomie alimentaire et de bâtir des liens durables entre les producteurs et la clientèle. Par solidarité et pour maximiser la représentativité du plus grand nombre d'entreprises, le Réseau a décidé d'annuler les frais d'adhésion des membres pour l'année 2020-2021, ce qui a entraîné l'augmentation du nombre de membres du Réseau à 48 dès mai 2020. Par ailleurs, une nouvelle ressource s'est jointe à l'équipe de la MRC pour assurer la mise en œuvre du plan d'action.



Les principales mesures qui ont été menées durant la deuxième année du plan d'action triennal du Réseau des Haltes gourmandes sont :

- La bonification du site Web des Haltes afin d'ajouter :
  - Les informations concernant l'ouverture et les services offerts par les membres durant la pandémie (livraison, vente en ligne, ouverture au public, autocueillette, etc.);
  - Une application de parcours gourmands où le client peut établir ses déplacements entre les Haltes qu'il souhaite visiter et ultimement se faire proposer des parcours prédéfinis;
  - Une section « inspiration » de style blogue visant à présenter un contenu rédactionnel saisonnier sur les initiatives et opportunités d'expériences gustatives et de sorties gourmandes.
- La distribution d'un carton promotionnel du Réseau à 32 000 portes du territoire afin de faire connaître cette offre au plus grand nombre de résidents de la région;
- La présence accrue sur les réseaux sociaux et l'activation des initiatives des membres du Réseau.

L'énergie et les moyens financiers prévus pour organiser des événements ont plutôt servi à appuyer les entreprises offrant de belles expériences agrotouristiques dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et à mettre en place une campagne de promotion axée sur le marché local. Cette campagne a notamment prévu l'insertion de recettes gourmandes dans les médias imprimés de la région, une tournée et des publicités radiophoniques. D'ailleurs, ce dernier média, par sa présence ponctuelle dans les entreprises, a contribué à bien faire valoir l'expérience qu'il est possible d'y vivre, développer la connaissance des producteurs, de leurs produits et leur savoir-faire.

Afin d'augmenter la visibilité de l'information diffusée sur le site Web du Réseau, des campagnes de référencement ont été réalisées. La saison estivale 2020 a également été l'occasion de se doter de nouvelles vidéos et images pour dynamiser le matériel promotionnel et le site Web.

<sup>3</sup> Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec appuie les efforts financiers de la MRC dans la mise en œuvre du volet du plan d'action relatif au Réseau des Haltes gourmandes par une contribution de 150 000 \$.



Différents partenariats ont également été poursuivis, notamment celui du Défi 100 % local qui a eu lieu en septembre dernier, en collaboration avec Créateurs de Saveurs Cantons-de-l'Est. Le Réseau des Haltes a également adhéré à Tourisme Cantons-de-l'Est dans le but d'obtenir un meilleur rayonnement et référencement touristique dans le futur.

Pour l'année 2020, la MRC a investi 19 095 \$ de son FRR pour les actions au niveau des Haltes gourmandes, permettant ainsi de contribuer à la promesse du Réseau, à savoir :

- Goûter : des produits uniques et savoureux;
- Découvrir : des gens passionnés et des savoir-faire uniques;
- Relaxer dans un environnement chaleureux et invitant.

Afin de permettre aux producteurs agricoles tout comme à la population d'avoir accès à des points de vente directs et sécuritaires, la MRC a été très active dans l'appui aux marchés publics. Un soutien particulier a été offert au Marché public de Granby et région dès le début de la pandémie afin de mettre en place une plateforme d'achat hebdomadaire en ligne dont les activités se poursuivent chaque semaine depuis. Ce projet s'est concrétisé dès le 23 mars 2020. Ainsi, le Marché a été l'un des premiers au Québec à mettre sur pied une telle initiative en temps de pandémie. La MRC a également appuyé le Marché et la Ville de Granby dans le financement et la mise en activité de la Place du marché. Ce projet d'une valeur de 1,3 million de dollars a été réalisé par la municipalité durant l'été 2020, puis inauguré en octobre permettant ainsi une saison de marché extérieur de deux mois.



MARCHÉ  
PUBLIC  
GRANBY  
et région

Accueil Tous les produits par Catégorie par Producteur Boîte gourmande thématique Carte-cadeau Recherche



Dans la même veine, et toujours en partenariat avec CTGR, la MRC a procédé à l'organisation de la 12<sup>e</sup> édition du Marché de Noël de la Haute-Yamaska. Celui-ci a pu prendre place à Granby uniquement à cause de la pandémie. Le Marché s'est tenu sur deux fins de semaine au Centre Notre-Dame. La 8<sup>e</sup> édition du Marché de Pâques de Granby et région avait dû, quant à elle, être annulée au début de pandémie.

L'ensemble des actions de la MRC au niveau des marchés représente un investissement de 4 984 \$ provenant de son FRR volet 2.

## C) PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

### 8. Compléter l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole et amorcer sa mise en œuvre.

Au début de l'année 2020, la MRC a terminé l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et a procédé à son adoption. Dans cette démarche, elle a pu compter sur la



précieuse collaboration et participation de différents partenaires, d'élus municipaux, de représentants socio-économiques et agricoles de la région qui ont œuvré au sein d'un comité technique ainsi que des citoyens et producteurs qui ont participé aux trois consultations publiques depuis le début de la démarche. Le PDZA a ensuite été présenté aux médias, puis au public lors de visioconférences. Le tout est maintenant disponible [sur le site Web de la MRC](#), dans la section Secteurs d'activités, à la page [Plan de développement de la zone agricole](#).

En plus d'avoir nommé les membres de son comité de suivi, la MRC n'a pas tardé à mettre en place et à poursuivre plusieurs projets prévus au Plan, dont :

- La participation active et la diffusion de la campagne montérégienne favorisant une cohabitation harmonieuse en milieu agricole;
- L'appui financier et technique à l'implantation d'un abattoir de proximité via le FDC et le FARR Montérégie;
- L'amorce de démarches de collaboration avec quatre autres MRC de la Montérégie pour favoriser l'implantation du service ARTERRE en Haute-Yamaska;
- La contribution aux concertations visant à combler les manques de main-d'œuvre agricole en Montérégie.



## **9. Définir les orientations stratégiques de développement local pour l'avenir de la MRC.**

En juillet 2019, la MRC a adopté les énoncés constituant sa mission, sa vision et ses valeurs. Par la suite, une invitation a été adressée à une cinquantaine d'intervenants pour accompagner la poursuite de sa réflexion stratégique en matière de développement local et régional. Les travaux en ce sens devaient se poursuivre au cours de l'année 2020. Toutefois, l'arrivée de la pandémie de COVID-19 a nécessité leur arrêt temporaire. Ceux-ci reprendront éventuellement lorsque la situation le permettra.

## **D) MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS ET DÉVELOPPEMENT RURAL**

### **10. Maintenir et renforcer la vitalité sociale des communautés**

En 2020, le conseil de la MRC a profité du renouvellement du Pacte fiscal convenu avec le gouvernement du Québec et de l'arrivée du FRR volet 2 pour s'interroger sur la pertinence et la forme de son Fonds de développement des communautés (FDC) issu de sa Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPSAMV). Après avoir constaté les retombées positives du FDC dans les différentes communautés depuis sa mise en place en 2016, le conseil a évalué les différentes options d'application et modalités de fonctionnement qui pourraient être apportées à son outil d'appui et de développement. En octobre 2020, le conseil a annoncé publiquement la relance du FDC pour les années 2021, 2022 et 2023 ainsi que la réservation d'une enveloppe de 250 000 \$ pour la première année. La MRC tiendra donc des appels de projets statutaires en février de chaque année et poursuivra son accompagnement des promoteurs pour assurer l'éligibilité et la meilleure des chances de réussite des projets. La nouvelle mouture comprend l'ajout d'une priorité régionale, soit les saines habitudes de vie et la mobilité durable. Elle

a également pour avantage de permettre à la communauté de mieux planifier le dépôt de projet en officialisant les dates de dépôt pour les trois prochaines années.

La PSPSAMV de la MRC sera, pour sa part, mise à jour en 2021 selon les orientations prises par le conseil en regard du cadre du FRR volet 2 et des appels de projets prévus au FDC.

## **11. Participer à la mobilisation des communautés rurales.**

La MRC est demeurée, malgré les aléas de la pandémie, à l'écoute des besoins et des enjeux de chacune de ses municipalités. Les projets appuyés par le FDC par le passé ont pu bénéficier d'un soutien adapté afin de poursuivre leur démarche, et ce, avec une approche compréhensive pour le prolongement des délais de projets occasionnés par la situation sociosanitaire. Les promoteurs intéressés par l'appel de projets 2021 ont également obtenu un soutien personnalisé visant à optimiser le potentiel de leur projet et à maximiser leurs chances d'être sélectionnés. En accompagnant les porteurs de projets au niveau de la recherche de fonds, du développement de leur plan d'action, du référencement vers les nombreux programmes mis en place durant la pandémie ou dans la révision de leurs formulaires de demande, la MRC a réaffirmé sa volonté de supporter les localités de son territoire dans la mise sur pied de projets phares améliorant les milieux de vie.

Avec le renouvellement de son FDC, la MRC a également procédé à une tournée des conseils municipaux pour présenter son fonctionnement. Six des huit municipalités se sont prémunies de cette possibilité visant à leur permettre de mieux s'approprier ou orienter les acteurs (organismes, citoyens, groupes) de leur territoire respectif qui pourraient souhaiter initier un projet et bénéficier du programme.

Finalement, un soutien a aussi été prodigué aux promoteurs de projets, aux organismes ainsi qu'aux activités qui suivent :

- L'accompagnement au dépôt ou à la mise en œuvre des initiatives suivantes :
  - L'Académie entrepreneuriale A.B Foster de Waterloo, pour son projet de Studio d'enregistrement vidéo;
  - La Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (FSÉTHY) dans ses projets de :
    - Circuit interactif d'interprétation des milieux naturels;
    - Développement de nichoirs pour oiseaux migrateurs;
  - Le Club agroenvironnement Gestrie-Sol dans la mise en place d'une forme de certification de biodiversité en milieu agricole;
  - La Municipalité du canton de Shefford dans :
    - Le cadre de consultations publiques liées au développement de sa planification stratégique;
    - Son projet de développement culturel;
    - Le développement d'initiatives en transport actif;
  - La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton dans son projet d'étude de raccordement du lien cyclable avec le réseau régional via Granby;
  - La télévision communautaire de Waterloo, dans le cadre de son projet d'expansion;
  - La Ville de Granby, dans la relocalisation de jardins collectifs sur le site acquis au Collège du Mont Sacré-Cœur;
  - La Municipalité de Warden dans le cadre de la relance de la mobilisation de son comité de développement du village;
  - La Ville de Waterloo dans :



- Le cadre de consultations publiques liées au développement de son centre-ville;
- Le cadre du projet de politique culturelle;
- La concertation communautaire régionale du comité WATT regroupant les municipalités et organismes des territoires de Saint-Joachim-de-Shefford, du canton de Shefford, de Warden et de Waterloo;
- La poursuite d'un projet d'étude des opportunités de coopération intermunicipale rurale en loisir en collaboration avec 6 municipalités de la MRC, Loisirs et Sports Montérégie et le CIUSSS de l'Estrie - CHUS. La MRC agit ainsi comme fiduciaire de cette démarche à la suite de la confirmation de financement du projet par le MAMH. L'étude qui prévoit des sondages publics et la participation active des municipalités doit se mettre en branle en 2021 avec l'embauche d'un consultant.

Cette initiative issue de la concertation appelée « Municipalités en action » fait suite à la suggestion de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vies (TIR SVH) de la Montérégie de définir un projet consensuel qui serait ensuite supporté financièrement à hauteur de 10 000 \$. En 2020, la MRC a poursuivi sa participation et la gestion financière de cette concertation visant à déployer le projet retenu, les « quartiers actifs ». Il s'agit d'un modèle uniforme de signalisation et d'aménagement de circuits balisés pour le transport actif dans les rues des six municipalités rurales participantes tel que l'a implanté Sainte-Cécile-de-Milton en 2019. Avec l'aide d'un consultant, la planification des circuits et le concept uniformisé de signalisation ont été convenus en 2020 pour implantation en 2021.

Pour supporter les activités de cette priorité, la MRC a investi 55 775 \$ du FRR pour la période visée.

## E) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

### 12. Assurer une veille quant aux opportunités d'établir de nouvelles ententes sectorielles de développement local et régional avec le gouvernement.

#### Ententes sectorielles montérégiennes

Les travaux relatifs à cette priorité se sont déployés principalement à l'échelle de la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM). Il en résulte que la MRC a pu conclure ou poursuivre les activités de ses cinq ententes sectorielles dans les sphères d'activités suivantes en cours d'année :

- Une entente sectorielle de développement pour la **concertation régionale** dans la région administrative de la Montérégie

Cette entente a pour objet de mettre en commun des ressources financières et techniques afin de soutenir la concertation régionale et permettre la mise en œuvre des priorités régionales de développement de la Montérégie déterminées historiquement dans le cadre du FARR et maintenant du FRR. Il s'agit d'une entente de quatre ans d'une valeur de 600 000 \$ et qui regroupe les 14 MRC de la Montérégie, l'Agglomération de Longueuil ainsi que le MAMH.

- Une entente sectorielle de partenariat territorial pour la **culture** en Montérégie

Cette entente vise à soutenir financièrement les projets de création, de production ou de diffusion favorisant les liens entre les arts et la collectivité. Elle a également pour objectif d'apporter un appui aux artistes et d'assurer leur rétention dans leur communauté. L'investissement total des partenaires de cette initiative se chiffre à 1 878 000 \$, soit 924 000 \$ en provenance du Conseil des arts et lettres du Québec, 500 000 \$ du MAMH et 454 000 \$ des instances régionales. La MRC de La Haute-Yamaska contribuera pour sa part une somme de 10 000\$ pour chacune des années 2021, 2022 et 2023.

Un premier appel de projets a été lancé en juin 2020 et les récipiendaires seront connus en 2021.

- Une entente sectorielle de développement du secteur **bioalimentaire** pour la réalisation de projets structurants 2018-2021 en Montérégie

Cette entente a pour objectif de mettre en commun des ressources techniques et financières afin de soutenir le développement du secteur bioalimentaire en Montérégie. Ainsi, la mise en œuvre des priorités régionales relatives à ce secteur est assurée. Cette année aura permis d'entamer la mise en œuvre de la [stratégie bioalimentaire régionale de la Montérégie 2020-2022 et de lancer](#) deux appels de projets visant les initiatives favorisant l'accès aux aliments sains et locaux, l'agriculture urbaine, les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines, le développement de symbiose bioalimentaire, l'amélioration et l'application de bonnes pratiques agricoles, la protection du territoire agricole et la compétitivité des entreprises.

- Une entente sectorielle de développement pour la **forêt** de la Montérégie 2020-2022

Cette entente vise à soutenir financièrement des projets qui favorisent l'aménagement durable du territoire forestier et sa mise en valeur par des acteurs en lien avec le milieu forestier. Les domaines d'interventions priorités par l'entente sont :

- Le maintien de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques;
- Le maintien et le rétablissement du couvert forestier et de la connectivité dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques;
- La mise en valeur des érablières de la Montérégie;
- La création de richesse et retombées économiques issues de la mise en valeur de la forêt;
- La mise en marché des bois récoltés provenant de la forêt privée de la Montérégie;
- La main-d'œuvre forestière et sa relève;
- L'arbre et la forêt en milieu agricole;
- La sensibilisation à la mise en valeur des forêts et mobilisation des propriétaires.

Un premier appel de projets a été lancé en juillet 2020 par l'Agence forestière de la Montérégie (AFM), mandatée pour gérer cette entente. L'investissement total des partenaires se chiffre à 1 100 000 \$, en provenance du MAMH, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le MAPAQ ainsi que les 14 MRC de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil, la TCRM et l'AFM. La MRC de La Haute-Yamaska contribue à l'entente en temps ressource.

- Une entente sectorielle pour **l'économie et la main-d'œuvre** 2021-2023 en Montérégie

Cette future entente visera la réalisation de la planification stratégique et du plan d'action convenu entre les différents partenaires de l'économie et l'emploi de la Montérégie qui répondent aux priorités régionales ciblées dans ces domaines. Avec un budget total de 2 910 000 \$, les investissements dans cette future entente seront répartis de la façon suivante : le MAMH versera 1 650 000 \$, alors que le MEI et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) contribueront pour 300 000 \$ chacun. Les MRC et les organismes de développement économique de la Montérégie participeront au total pour 600 000 \$, dont 300 000 \$ en ressources à cette entente sectorielle s'échelonnant sur cinq ans. Pour sa part, le MAPAQ versera 60 000 \$. Pour cette année et en vue de la signature de l'entente en 2021, la MRC a versé une contribution financière de 1 515 \$ via le FRR volet 2.

### L'Alliance montérégienne pour la solidarité sociale

La MRC a obtenu un financement de 452 679 \$ de la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM) pour la mise en œuvre de son plan d'action 2019-2023 afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Après une démarche de consultations et de co-construction visant à cibler les besoins, puis définir les priorités et les objectifs de l'Alliance en Haute-Yamaska avec les acteurs de la communauté, la MRC a adopté son plan d'action au début 2020. Elle a ensuite recommandé l'adoption de trois projets novateurs et adaptés à la réalité yamaskoise ainsi que l'investissement 317 000 \$ pour leur réalisation. Les projets retenus sont :

- Les Ateliers porte-clés vers la clé de contact de la Maison des familles Granby et région  
Pour favoriser l'engagement et la persévérance scolaire, outiller les parents, maximiser leur implication dans la réussite éducative et réussir l'intégration scolaire des jeunes de niveau primaire, les **Ateliers Porte-clés** de la Maison des Familles de Granby et région, se poursuivront dans des écoles de la Haute-Yamaska. Le projet préconise une approche personnalisée auprès d'enfants qui vivent des difficultés scolaires, tant académiques que sociales, dès l'entrée à l'école, soit avant que celles-ci ne se cristallisent. Les rencontres ludiques et pédagogiques, orchestrées par des intervenants de la Maison des familles et de l'école, facilitent la familiarisation du jeune et de ses parents avec le milieu scolaire. Elles favorisent également le maintien du parent comme principal éducateur de son enfant.

Afin d'assurer la transition scolaire du primaire vers le secondaire auprès des jeunes à risque de décrochage et leurs familles, le projet **Clé de contact** offrira quant à lui un continuum de services. Encore là, les partenaires du milieu scolaire travailleront en concertation avec les jeunes et leurs familles afin de favoriser la réussite académique. Le projet bénéficie d'un soutien financier de 157 500 \$.

- PASTEL de l'Association Granby pour la déficience intellectuelle et l'autisme  
Le projet PASTEL est un **Programme** de formations et d'ateliers s'adressant à des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle (DI) et/ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), âgées de plus de 18 ans, pour développer l'**Autonomie**, les **habiletés Sociales**, les techniques de **Travail**, suivre un **Entraînement** de mise en forme et l'accès à des **Loisirs**.

La mise en place de ce projet vise à faciliter l'intégration des personnes vivant avec une DI ou un TSA à un milieu de travail et à leur permettre d'avoir accès à un milieu de vie plus épanoui. Actuellement, peu d'entreprises en Haute-Yamaska embauchent des personnes ayant une DI ou un TSA. Celles qui le font ne sont pas ou sont mal adaptées à la réalité de

ces travailleurs qui ont un rythme d'adaptation plus lent et qui ont plus de difficultés à surmonter les exigences de la vie quotidienne. La difficulté d'intégration peut mettre ces personnes ainsi que leurs familles en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Le soutien financier apporté se chiffre à 117 500 \$.

- Pigeon voyageur du Partage Notre-Dame

Le projet Pigeon voyageur vise à offrir un accompagnement personnalisé à la clientèle fragilisée afin de favoriser l'accès aux biens ainsi qu'aux services essentiels, de proximité et gouvernementaux. Ainsi, Partage Notre-Dame a augmenté ses heures d'ouverture afin de permettre à ces personnes d'avoir accès à un téléphone, pour la prise des rendez-vous médicaux par exemple, et de recevoir la clientèle hors des heures d'ouverture habituelles. Ce sont 42 000 \$ en aide financière qui ont été octroyés à ce projet.

Dans le cadre des rencontres de préparation, d'autres actions ont été identifiées et ont pu être mises en place sans financement au Partage Notre-Dame. Ainsi, l'organisme peut maintenant recevoir la correspondance postale de certaines personnes, comme celles sans domicile fixe, et les aider dans le suivi de tout document grâce à un accompagnement personnalisé.

Jusqu'en 2023, la TCRM dispose d'une enveloppe de 11,8 M\$ issue du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) pour la mise en œuvre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

L'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action propre à la Haute-Yamaska résultent d'une démarche de co-construction mettant à profit plus d'une trentaine d'intervenants de la région. La plupart d'entre eux sont issus du milieu communautaire, de la santé et de l'éducation. Un comité de suivi de la démarche est également formé en Haute-Yamaska afin d'assurer un suivi de l'évolution des projets et de maintenir un lien entre la mobilisation et les acteurs de la communauté ayant participé à la démarche. Ceux-ci sont rassemblés autour du Groupe Action Solution Pauvreté (GASP) qui a été mandaté par la MRC pour assurer un leadership dans la mobilisation des intervenants autour de cette démarche.

Le territoire dispose d'une enveloppe résiduelle de 135 679 \$ à investir d'ici 2023. De ce montant, une somme de 52 722 \$ n'est toujours pas affectée et est conservée afin de doter la région d'une marge de manœuvre advenant l'émergence de nouveaux enjeux ou pour mieux appuyer les projets en cours de réalisation.

### **Aide au fonctionnement de la TCRM**

La TCRM doit agir à titre de comité de sélection dans le cadre des appels de projets du FRR volet 1 et est partie prenante du développement et de la mise œuvre des ententes sectorielles.

À ce chapitre, la MRC a contribué activement aux activités de la TCRM via la présence de son préfet et de sa directrice générale et secrétaire-trésorière dans ses instances.

### **Participation à d'autres travaux régionaux**

La MRC a exercé son leadership auprès de divers partenaires tant à l'échelle de la région administrative de la Montérégie que celle de l'Estrie. Ainsi, ses actions ont visé à établir des collaborations avec les directions régionales des ministères ou d'autres partenaires régionaux afin que l'on tienne en compte les orientations et la réalité de la Haute-Yamaska. Les actions visaient également à évaluer la pertinence de divers partenariats ou projets qui pourraient engendrer un

impact positif sur le territoire de la MRC. Dans ce cadre, la MRC s'est investie dans les démarches suivantes :

- Représentation de la MRC à des comités de travail du MAPAQ Montérégie pour le développement de diverses offres de services ou d'actions.

La MRC a notamment assisté aux activités suivantes :

- Rencontres de concertation visant à définir des priorités d'accompagnement et des projets collectifs inter MRC;
- Table de travail visant à évaluer les possibilités de collaboration régionale en matière de recrutement d'employés agricoles;
- Participation à la mise en œuvre d'une campagne publicitaire visant à favoriser une cohabitation harmonieuse en milieu rural et agricole.

- Poursuite de contribution à l'entente en bioalimentaire de l'Estrie – volet Créateurs de saveurs.

En plus de participer aux rencontres d'échanges et de fonctionnement de l'organisme promoteur de ce volet, le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE), la MRC a collaboré, pour une deuxième année, à la campagne du Défi 100 % local en septembre.

En Haute-Yamaska, ce sont 15 entreprises agricoles et agroalimentaires qui ont profité de ce partenariat en devenant des membres des Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est. D'ailleurs, 10 d'entre eux ont été promus dans la campagne spécifique sur l'autocueillette, « Souvenir de cueillette », qui inclut un dépliant promotionnel diffusé à grande échelle. Trois autres ont, quant à eux, pu faire partie de la liste des Brasseurs des Cantons.

### **13. Encourager le développement de projets ayant un rayonnement territorial du FRR volet 1.**

Les appels de projets annuels du FRR volet 1 de la Montérégie permettent de financer de nouveaux projets dont le rayonnement et les retombées dépassent les limites territoriales d'une MRC. Ainsi, la MRC s'est assurée de faire une large diffusion de ce Fonds auprès des organismes ou promoteurs potentiels. De plus, elle apporte aide et conseils pour le montage des dossiers ainsi que le dépôt de demande. Les résultats du premier appel de projets du FRR volet 1 de la Montérégie ne sont pas encore connus.

Mentionnons par contre deux projets émanant du territoire yamaskois qui ont été retenus dans le dernier appel de projets du FARR :

- La CARTHY a reçu 60 000 \$ pour son Plan de développement 2020-2030 du parcours cyclable l'Estriade et son réseau associé. Le projet consiste en l'élaboration d'un plan détaillé de stratégies et d'actions à déployer sur une période de dix ans pour faire de l'Estriade et son réseau une destination cyclotouristique de calibre international. Plus précisément, ce plan devra indiquer les moyens à prendre, les ressources matérielles et humaines nécessaires pour arriver à atteindre cet objectif ainsi qu'une mise en marché ciblée tant sur les marchés nationaux qu'internationaux.
- GéoMont a obtenu 152 917 \$ pour le Programme régional d'acquisition de données sur les milieux humides et hydriques — chevelu hydrographique détaillé. Le Programme vise à créer un réseau hydrographique détaillé pour le territoire à l'étude comprenant l'ensemble des fossés de drainage agricole et de routes. Des bassins versants immédiats

des éléments du réseau (chaque nœud et chaque milieu humide que les MRC voudront conserver) seront aussi créés. L'ensemble du projet permettra de connaître la superficie et le territoire drainé de chaque élément.

#### **14. Collaborer à la démarche de Vision attractivité Cantons-de-l'Est.**

La MRC a choisi de se joindre à cette démarche qui vise, par une série d'actions ciblées, à attirer, accueillir et retenir davantage de travailleurs, de familles, d'étudiants, d'entrepreneurs et de touristes dans les Cantons-de-l'Est au cours des prochaines années. L'année 2020 a été consacrée à la poursuite du développement de la plateforme Web régionale ainsi que d'une boîte à outils de communication favorisant l'attractivité. Le site Web doit devenir le point de chute régional des actions de recherche et de développement pour identifier les besoins des jeunes adultes de 25 à 40 ans et les inciter à choisir les Cantons-de-l'Est comme terre d'accueil.

La participation de la Haute-Yamaska ainsi que de Brome-Missisquoi est par ailleurs essentielle dans ce projet puisque ces deux régions font office de porte d'entrée à la région touristique des Cantons-de-l'Est et relient, par le fait même, cette région à la Rive-Sud et la grande région métropolitaine de Montréal.

Ainsi, au cours de l'année 2020, l'équipe de la MRC a soutenu Vision attractivité Cantons-de-l'Est dans la préparation de matériel afin de promouvoir la région.

### **F) IMMIGRATION**

#### **15. Soutenir l'offre d'accueil auprès de la population d'immigrants.**

La MRC s'est allié à Granby Industriel et Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY) pour la mise en place d'un nouveau service personnalisé d'accueil et d'intégration socio-économique des travailleurs internationaux ainsi que de leurs familles. Ce service devait contribuer à contrer la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans les secteurs industriel et manufacturier. Alors que la mise en place de ce projet a été rendue publique en mars 2020, les trois partenaires ont choisi de suspendre ces activités quelques semaines plus tard en raison du début de la pandémie de COVID-19. La MRC devait investir 36 000 \$ en provenance du FDT lors de la première année de mise en œuvre du nouveau service.

Une aide financière de 25 000 \$ a toutefois été accordée à SERY afin de soutenir le fonctionnement de l'organisme.

### **G) PATRIMOINE**

#### **16. Appuyer la conservation du patrimoine**

La Société d'histoire de la Haute-Yamaska a pour mission de promouvoir et diffuser l'histoire régionale, de recueillir et conserver toutes les archives d'intérêt régional et d'offrir un service de généalogie et une bibliothèque. De plus, cet organisme est reconnu comme un centre régional d'archives dûment accrédité par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Cette reconnaissance permet notamment à la Société d'histoire de recevoir les archives de la MRC ainsi que celles des municipalités locales du territoire.

La présence d'un centre d'archives rattaché au réseau des Archives nationales du Québec empêche la dispersion du patrimoine yamaskois et favorise un plus grand sentiment d'appartenance régionale.

Afin de soutenir la conservation du patrimoine, 28 892 \$ ont été octroyés à la Société d'histoire de la Haute-Yamaska.

## AUTRES PRIORITÉS AJOUTÉES EN COURS D'ANNÉE

Au cours de l'année 2020, la MRC a dû déployer des ressources supplémentaires afin de soutenir le développement local en raison de la pandémie de COVID-19. Ainsi, le conseil de la MRC a choisi d'octroyer une aide financière aux projets suivants :

- Conception et mise en ligne d'une carte interactive des entreprises locales  
La MRC a octroyé un montant de 5 249 \$ à CTGR afin qu'une carte interactive pour tout le territoire de la Haute-Yamaska soit développée. Ce nouvel outil favoriser l'achat local en permettant aux citoyens de trouver rapidement quels commerces et entreprises sur le territoire poursuivaient leurs activités malgré la pandémie.
- Campagne de financement participatif *Soyons solidaires*  
Afin de donner un coup de main aux entreprises subissant les contrecoups financiers de la pandémie de COVID-19, la MRC, CTGR, le CAE, EHY, la CCHY ainsi que le Mouvement Desjardins ont déployé une vaste campagne de financement participatif au cours de l'été 2020. Toute la population a donc été invitée à encourager les entreprises locales en se procurant des bons d'achat. Le montant de ceux-ci était majoré grâce à la contribution financière de la MRC. Ainsi, pour chaque tranche de 20 \$ achetée, le citoyen recevait 10 \$ supplémentaires. La campagne *Soyons solidaires* a été un succès. En faisant abstraction de la métropole montréalaise et de la capitale nationale, il s'agit de la plus grosse campagne de financement organisée sur la plateforme La Ruche en temps de COVID-19.

Bien que cette initiative n'ait pas été financée par le FRR, elle mérite d'être soulignée pour son ampleur. Au terme de la réalisation de cette campagne, la MRC a déboursé un montant de 62 980 \$ pris à même son surplus non affecté.

- Place aux jeunes Haute-Yamaska  
Autre réalisation de 2020, la MRC s'est engagée à favoriser la rétention et l'établissement de jeunes travailleurs dans la région. Par l'entremise du solde de son Fonds de développement des territoires (FDT), ancêtre du FRR, une aide financière de 10 800 \$ a été octroyée au Carrefour jeunesse emploi des Cantons-de-l'Est pour la mise en place du projet « Place aux jeunes en région ». Ainsi, les jeunes diplômés âgés entre 18 et 35 ans peuvent bénéficier gratuitement d'un service d'accompagnement personnalisé afin de dénicher un emploi, réorienter leur carrière ou simplement mieux connaître la région de la Haute-Yamaska.

### 3. BILAN FINANCIER

#### BILAN DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – Volet 2 AU 31 DÉCEMBRE 2020

##### SOURCES DE REVENUS :

- Part 2020-2021 provenant du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation	1 187 867 \$	
- Intérêts gagnés	<u>1 446 \$</u>	
<b>Total des revenus :</b>		<b>1 189 313 \$</b>

##### DÉPENSES :

##### Projets retenus en 2020 (liste complète à la section 4) :

- Déboursés effectués :	275 158 \$	
- Engagements pris mais non déboursés au 31 décembre 2020 :	<u>0 \$</u>	
<b>Total des projets retenus en 2020:</b>		<b>275 158 \$</b>

##### Engagements 2020 couvrant des années subséquentes et non versés :

- 2021 :	78 270 \$	
- 2022 :	81 172 \$	
- 2023 :	51 480 \$	
- 2024 :	<u>32 153 \$</u>	<u>243 075 \$</u>

**Solde du Fonds au 31 décembre 2020 :** **671 080 \$**



## 4. LISTE DES CONTRATS DE SERVICE, DES AIDES ET DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Le premier tableau présente la liste des organismes et bénéficiaires ayant obtenu des fonds du FRR pour la période visée alors que le second présente les montants déboursés pour les ententes sectorielles.

Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Contribution FRR
A-1 A-2 A-3	Granby Industriel	Contrat de service	Soutien à l'entrepreneuriat Gestion des aspects techniques du Fonds local d'investissement	97 454 \$
A-4	J'Entreprends la Relève	Subvention	Soutien à l'entrepreneuriat jeunesse	17 193 \$
D-10 D-11	MRC de La Haute-Yamaska	Budget de la MRC	Support des milieux par un conseiller à la ruralité et à l'agroalimentaire	55 776 \$
B-5	Fondation jardin zoologique de Granby	Subvention	Aide financière	20 000 \$
B-7	Corporation développement commerce tourisme Granby et région	Subvention	Soutien aux marchés de Noël et de Pâques	4 984 \$
Projet spécial COVID-19	Corporation développement commerce tourisme Granby et région	Subvention	Développement d'une carte interactive de localisation des commerces	5 249 \$
G-16	Société d'histoire de La Haute-Yamaska	Subvention	Aide à la conservation du patrimoine	28 892\$
F-15	Solidarité Ethnique régionale de La Haute-Yamaska	Subvention	Aide au fonctionnement SERY	25 000\$
B-7	MRC de La Haute-Yamaska : Haltes gourmandes	Subvention	Programme Territoires et priorités bioalimentaires	19 095 \$
<b>Total :</b>				<b>273 643 \$</b>

DÉBOURSÉS 2020 POUR DES ENTENTES SECTORIELLES		
Titre de l'entente	Coût total de l'entente	Contribution FRR
Entente sectorielle économie et main d'œuvre	18 212 \$	1 515 \$
Projet total de : 2 910 000\$		
Apports des partenaires : 2 891 788\$		
<b>Total :</b>	<b>18 212\$</b>	<b>1 515\$</b>

## 5. DÉLÉGATION À UN OBNL

La MRC n'a effectué aucune délégation à un OBNL.

## 6. CONCLUSION

L'année 2020 fut une année de chevauchement de l'aide gouvernementale. Jusqu'au 31 mars 2020, les fonds octroyés à la MRC de La Haute-Yamaska provenaient de l'enveloppe consentie via le Fonds de développement des territoires (FDT). Avec l'arrivée du nouveau pacte fiscal, ce programme a été remplacé par le Fonds Régions et ruralité (FRR). Ainsi, le lecteur constatera que le solde résiduel du FRR non engagé au 31 décembre 2020 s'avère plus élevé cette année. Cette situation découle du fait que plusieurs actions de la MRC ont pu être réalisées en 2020 avec le solde du fonds initial. La situation sociosanitaire a contraint la MRC à recentrer ses actions pour soutenir davantage les entreprises du territoire et l'entrepreneuriat.

À compter de 2021, le nouveau soutien financier gouvernemental octroyé via le FRR (volet 2) permettra à la MRC de La Haute-Yamaska de mettre davantage en place des mesures concrètes et de poursuivre sa mission de développement local et régional.